



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

21/04/2020

Dossier complet le :

21/04/2020

N° d'enregistrement :

2020-9696

1. Intitulé du projet

Dossier de demande d'autorisation d'utilisation d'eau pour l'AEP - Captage de Fontaine Rateau à Coussay-les-Bois

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
n°17- c (selon annexe à l'article R122-2 version du 8 décembre 2017)	Dispositif de captage des eaux souterraines en nappe d'accompagnement d'une capacité totale maximale supérieure ou égale à 1 000 m ³ /heure ou à 5 % du débit du cours d'eau
Rubrique 1.1.2.0 (loi sur l'eau)	Nomenclature Eau : Débit inférieur à 200 000 m ³ /an - Régime de Déclaration

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à régulariser le prélèvement pour l'eau potable d'un forage de 25 m captant les craies du Turonien sur la commune de Coussay-les-Bois dans la Vienne. Ce captage nommé "Fontaine Rateau" est utilisé depuis 1988 à un débit de 60 m³/h, 500m³/j (182 500 m³/an). Ce prélèvement est localisé dans le bassin de la Creuse hors zone de répartition des eaux. Le forage a subi une réhabilitation de la tête permettant de sécuriser sa ressource face aux infiltrations et aux pollutions accidentelles.

Le forage est implanté à 40 m de l'ancienne source de la Fontaine Rateau présentant des débits significatifs 43 m³/h (28/10/2014) et contribuant en partie à l'alimentation du ruisseau La Platte, affluent de la Loire puis de la Creuse. Cette source témoigne du drainage de la nappe turonienne au niveau du captage.

La qualité d'eau au captage est la suivante : minéralisation importante, bicarbonatées calciques, d'une dureté forte (38°F), teneur en nitrates modérée (20 mg/L en moyenne depuis 2002), turbidité pouvant atteindre 10,9 NTU, traces de produits phytosanitaires type Atrazine et déséthyl-atrazine (inférieur à la limite de qualité de 2 µg/L), taux de sélénium supérieurs à la limite de qualité de 10 µg/L nécessitant une dérogation de l'ARS pour distribuer l'eau.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est d'autoriser le prélèvement d'eau dans le forage captant la nappe du Turonien à hauteur de 60 m³/h et 500 m³/j sur une unité de distribution desservant 1 600 habitants, ainsi que la mise en place des périmètres de protection et leurs prescriptions associées.

- Avec un périmètre de protection immédiate (PPI) de sur 2060 m²
- Un périmètre de protection rapprochée (PPR) de 108 ha
- Un périmètre de protection éloignée (PPE) de 1700 ha

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Sans objet

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Cf supra

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à :

- autorisation d'utilisation de l'eau destinée à la consommation humaine au titre du code de la santé publique
- déclaration pour un prélèvement de moins de 200 000 m³/an hors ZRE selon le code de l'environnement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Forage de 25 m de profondeur Exploitation à 60 m ³ /h (500 m ³ /j)	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit "La Fontaine Rateau"
Coussay-les-Bois (86 270)
Section cadastrale ZN n°24

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6° 4 8' 4 2" 10 Lat. 0 1° 3 6' 3 0" 50

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage est implanté à proximité d'une zone humide potentielle associée au ruisseau de la Platte alimentée par la source "Fontaine Rateau". Elle est recoupée par la partie sud du PPI. cf annexe 7 La poursuite d'exploitation du forage est compatible vis-à-vis de la continuité écologique puisqu'il est sans effet négatif sur les eaux superficielles et sur les zones humides. Le PPI l'intégrité la salubrité du milieu naturel.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il existe une ZRE uniquement pour la nappe du Cénomanién captif, non concernée par le projet. Pour rappel le forage capte la nappe libre du Turonien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est compris dans ses propres périmètres de protection à venir (PPI, PPR et PPE).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage prélève 60 m3/h (500 m3/j) dans la nappe libre des craies du Turonien. Les incidences calculées dans le dossier d'étude d'impact par ERM estime que le rayon d'influence est de 156 m après 8h de pompage à 60 m3/h. Le suivis de la source de Fontaine Rateau n'a montré aucun impact des prélèvements sur sa piézométrie. En 30 ans d'exploitation le forage n'a jamais manqué d'eau et n'a jamais provoqué aucune incidence sur les sources, puits et forages à proximité.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La mise en place des périmètres de protection associés au captage AEP de Fontaine Rateau pourront engendrer des modifications de la gestions agricoles et de certaines activités humaines comme l'assainissement, ... Mais le forage et ses prélèvements n'engendrent pas de modifications spécifiques.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Il existe un captage au Cénomaniens à proximité mais aucun impact ou effet cumulé n'est attendu compte tenu de la différence de nappe captée.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La tête du forage et la station de pompage ont été réhabilitées. La clôture du PPI sera revue à terme lors de la validation par arrêté préfectoral de son contour (annexe 8). Ces mesures permettent de garantir la salubrité du site et l'intégrité des eaux desservies à la population.

Une surveillance de la qualité des eaux brute et distribuée est effectuée par l'Agence Régionale de Santé.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le forage et son prélèvement sont existants depuis 1988 et n'ont pas engendré de perturbation environnementale particulière. La réhabilitation du Périmètre de Protection Immédiate, (PPI) du captage AEP et de la station de pompage et de traitement garantit au contraire des exigences de salubrité élevées.

Par conséquent ce projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale particulière.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Poitiers

le,

21/04/20

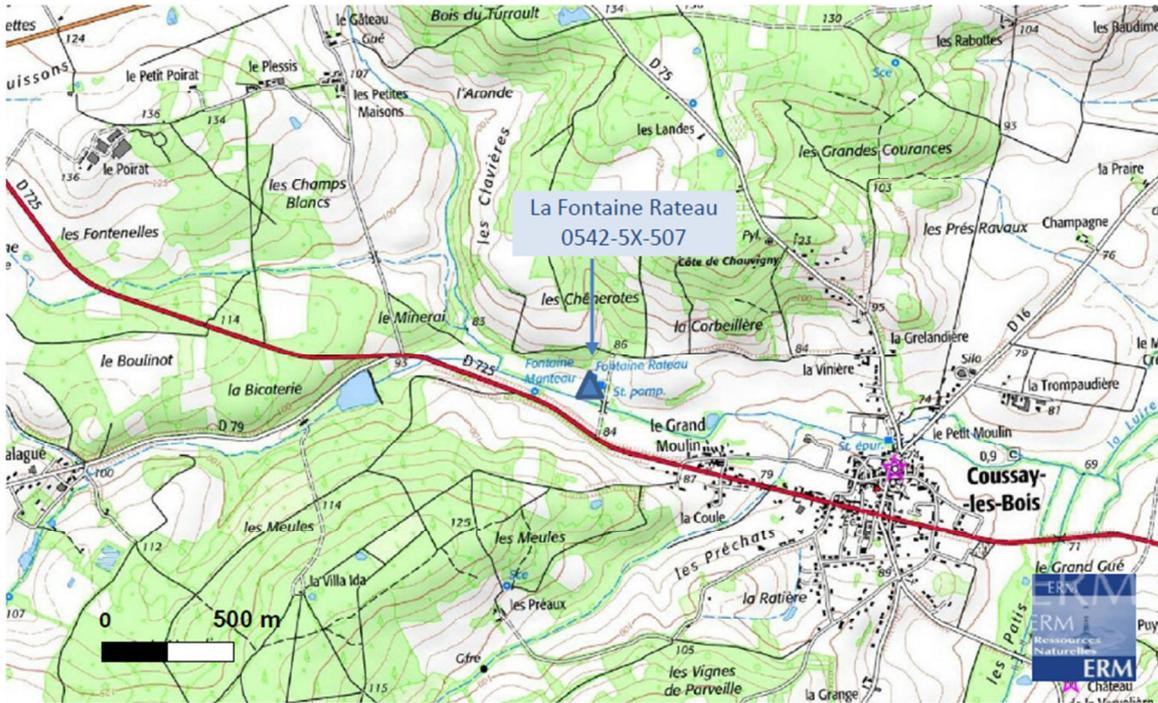
Signature

Le Président

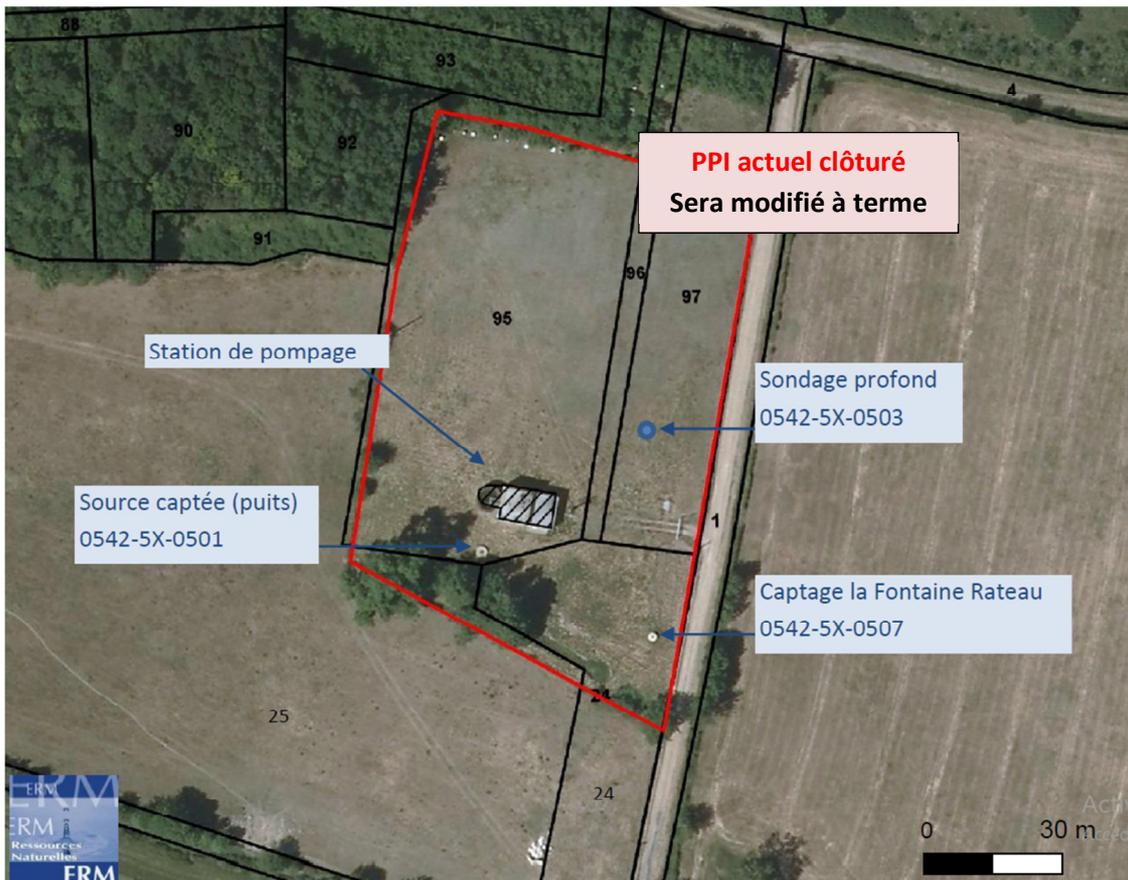
Jean-Claude BOUTET



Annexes 2 et 5



Localisation du forage sur fond IGN au 1/25 000



Situation cadastrale du forage sur fond de vue aérienne

Annexe 3



Entrée du PPI du captage de Fontaine Rateau (18/02/2020)



Source de Fontaine Rateau (mars 2015)



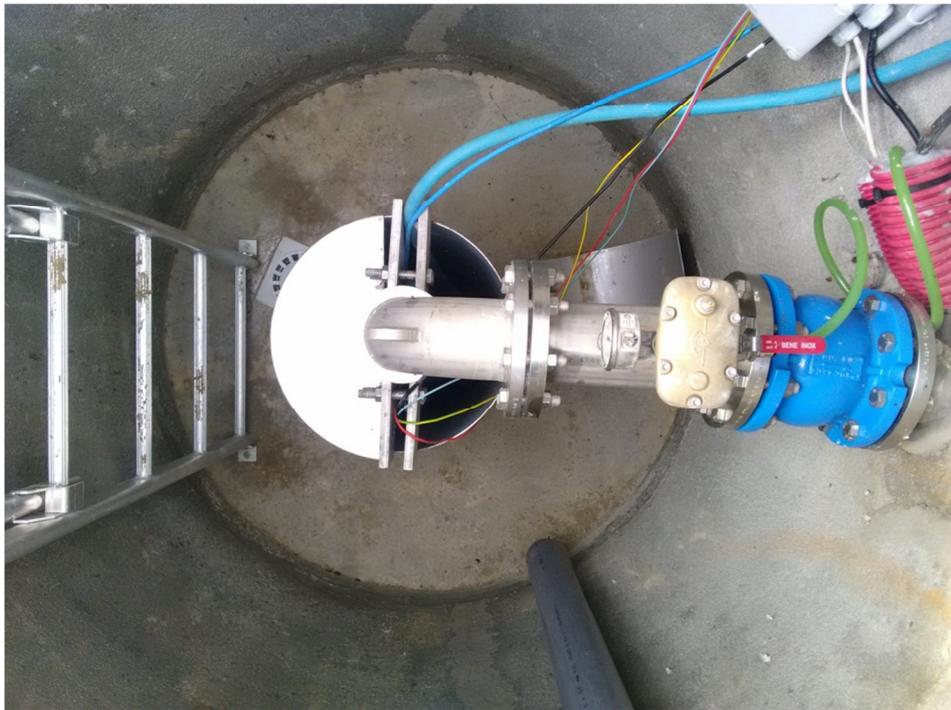
Station de pompage et de traitement réhabilité de Fontaine Rateau (18/02/2020)



Tête du captage de Fontaine Rateau réhabilité (18/02/2020)

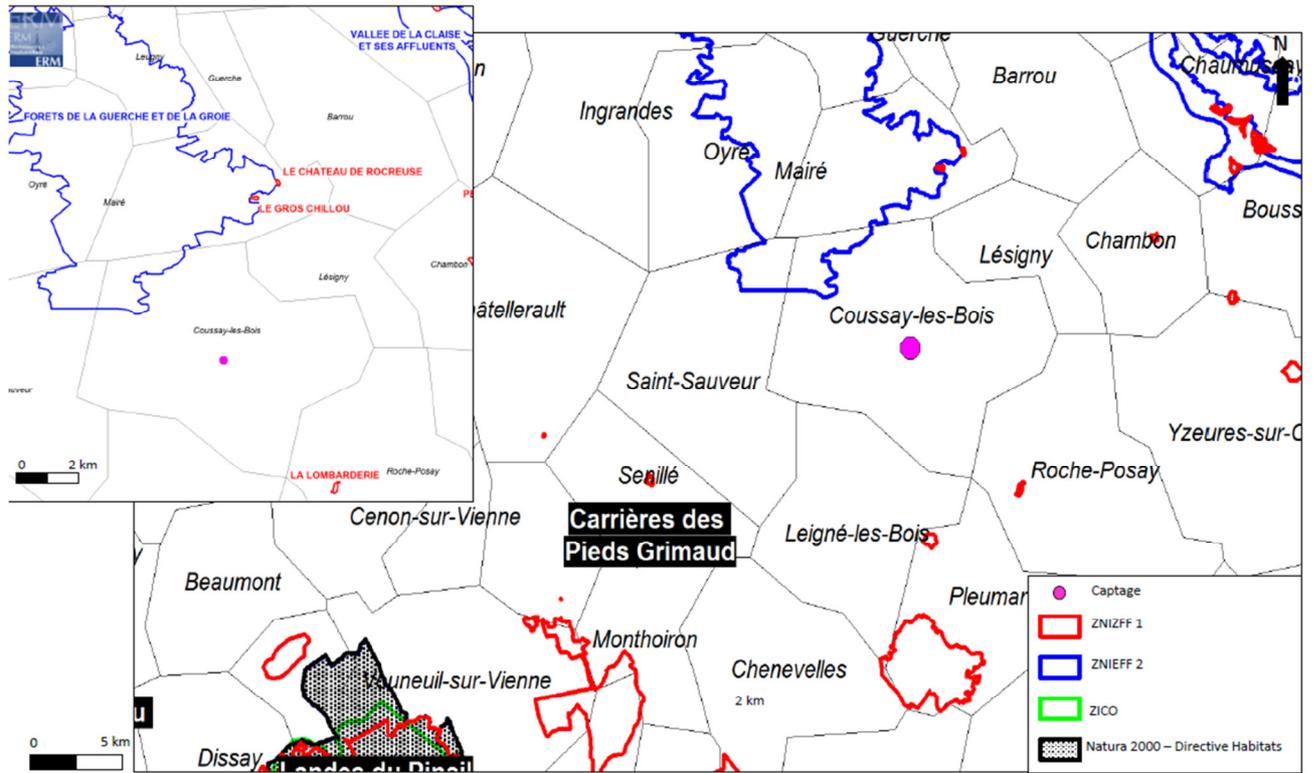


Tête du captage de Fontaine Rateau après réhabilitation (18/02/2020)



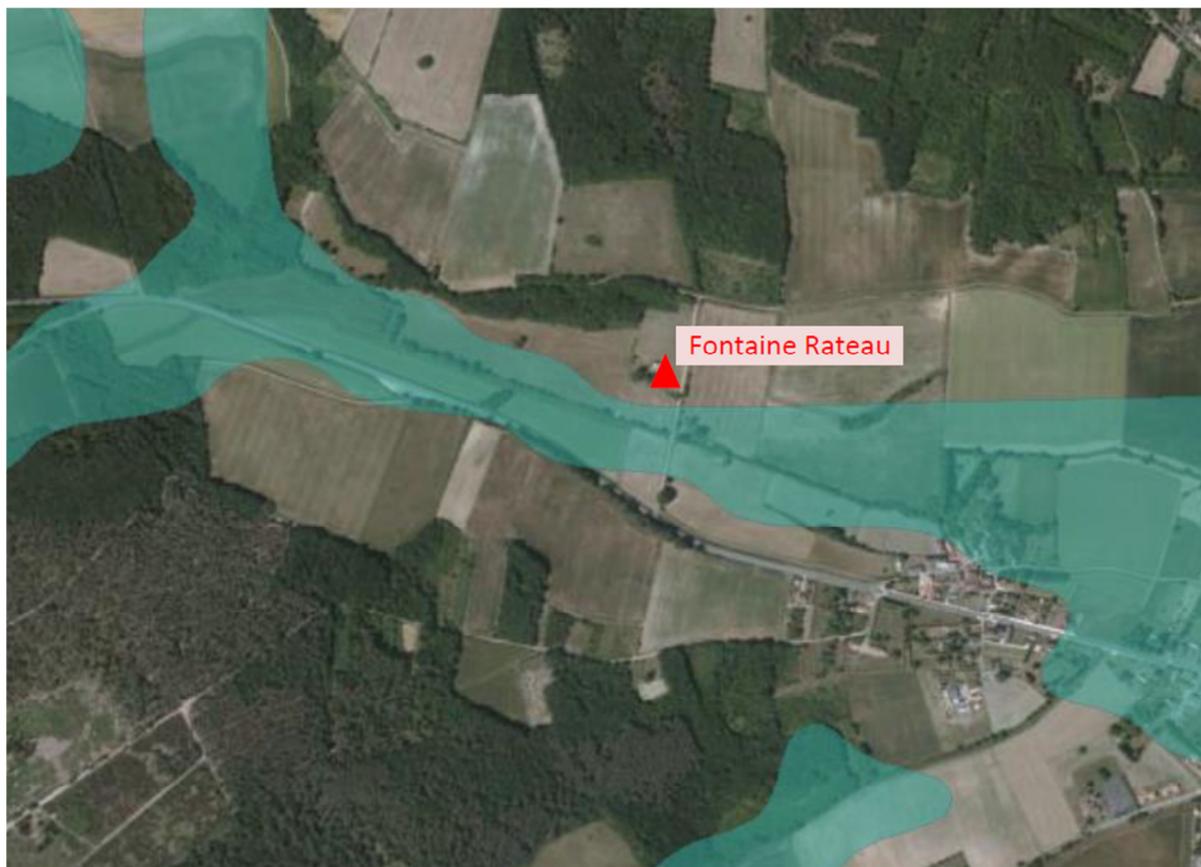
Intérieur du captage de Fontaine Rateau après réhabilitation (18/02/2020)

Annexe 6



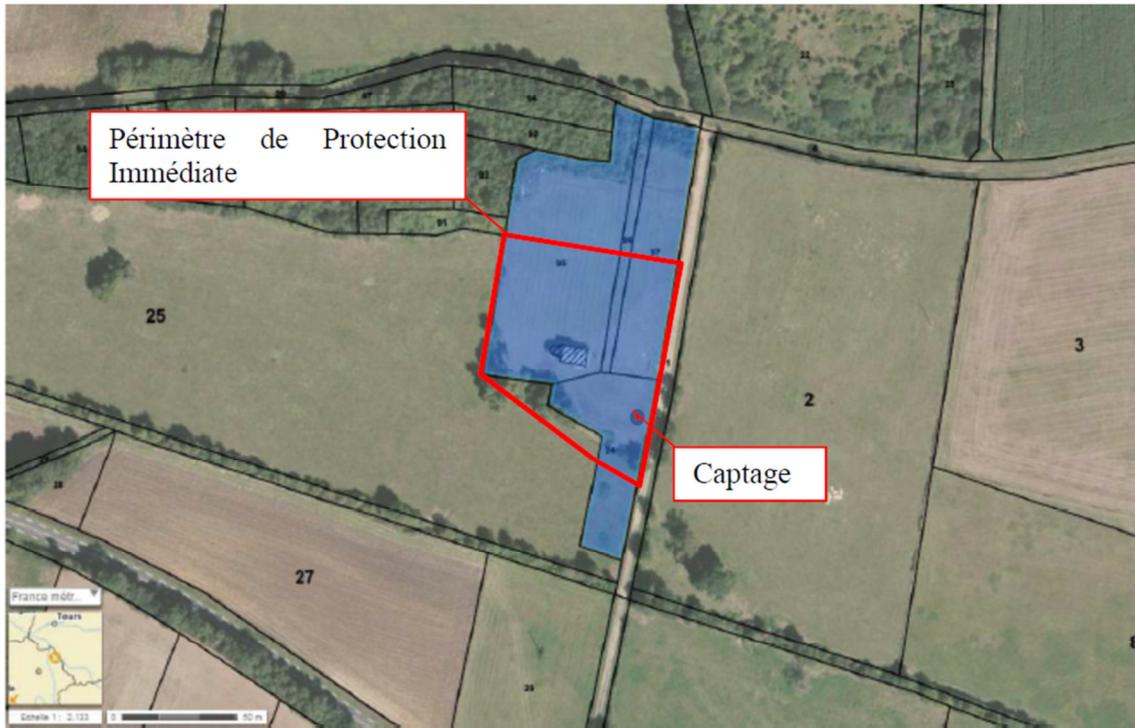
Localisation des zones naturelles protégées à proximité du captage

Annexe 7

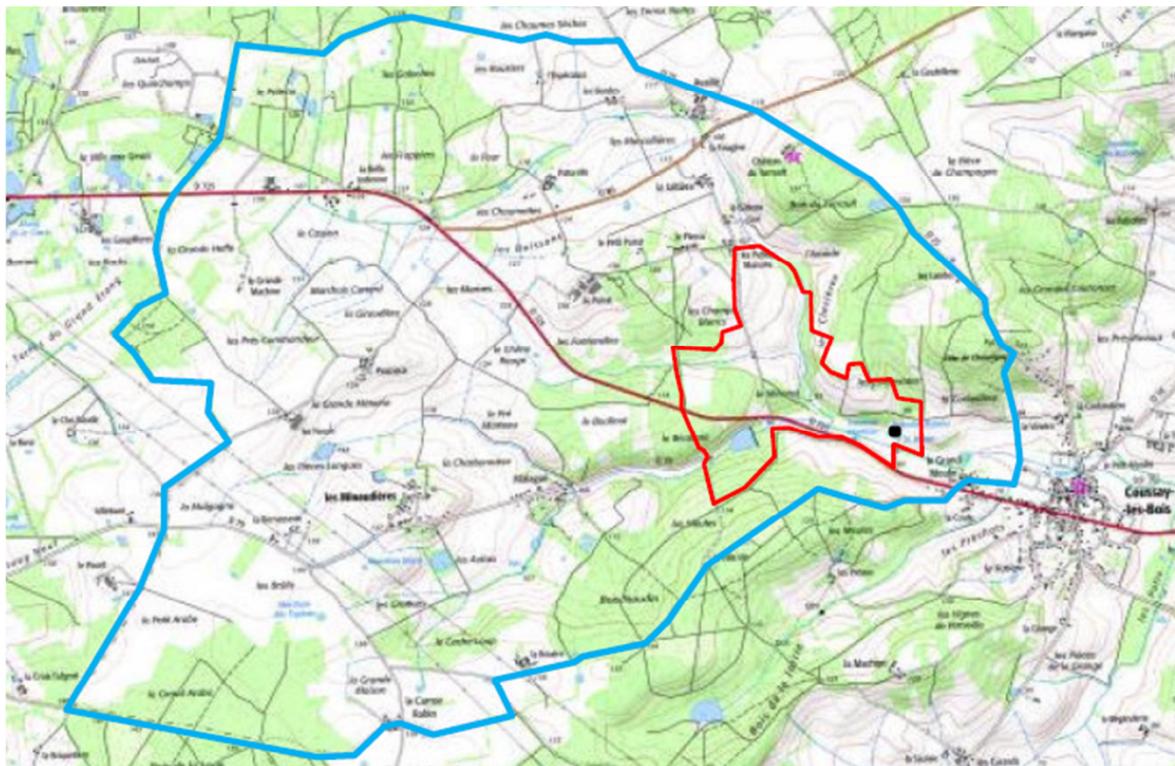


Prélocalisation des zones humides (source : zone humide.org)

Annexe 8



Périmètre de protection immédiate proposé pour le captage Fontaine Rateau



Périmètres de protection rapprochée et éloignée proposés pour le captage Fontaine Rateau